

DÉCHETS MODE D'EMPLOI

COLLECTE EN PORTE À PORTE



Bac jaune



Sacs, sachets et films plastiques

Barquettes



Pots, boîtes, tubes



Bouteilles, flacons plastiques



Emballages métalliques



Emballages en carton et briques alimentaires



Bac gris



Ordures ménagères



Bac vert



Sachets de thé et marc de café



Restes de repas et épluchures de fruits et légumes



Déchets de jardin : petites tontes et taille haie, feuilles mortes, fleurs fanées...

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE



Papiers



Sacs d'ordures ménagères



Verre



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



Les dépôts d'ordures ménagères et de déchets encombrants sont interdits autour des colonnes d'apport volontaire

POUR RECYCLER LE PAPIER



Les papiers, journaux, prospectus, enveloppes, catalogues, courriers, livres, cahiers

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI



POUR RECYCLER LE VERRE



Les emballages en verre : bouteilles, pots et bocaux

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI



POUR RECYCLER VOS TEXTILES USAGÉS



ARAMON / DOMAZAN

LES ANGLÉS

ROQUEMAURE

HORAIRES

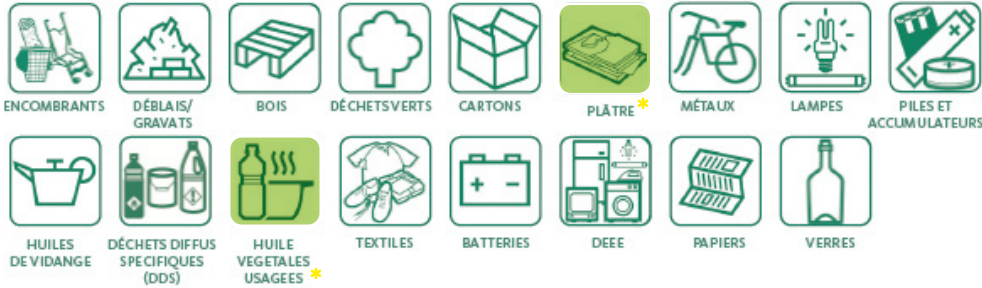
Du lundi au samedi, de 8h30 à 11h45
et de 14h à 17h15.

Fermeture les dimanches et jours fériés.

ACCÈS

ACCÈS AUTORISÉ AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

DÉCHETS ACCEPTÉS



* DÉCHETS ACCEPTÉS UNIQUEMENT EN DÉCHÈTERIE DE LES ANGLÉS

DÉCHETS INTERDITS :

Ordures ménagères, médicaments, pneus, bouteilles de gaz, déchets d'activités de soins (seringues,...), cadavres d'animaux, carcasses et pièces de voiture, munitions, cuves à fioul...

ENCOMBRANTS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SMICTOM
RHÔNE - GARRIGUES

LVD Environnement
Préserver & valoriser l'essentiel

Une collecte gratuite
des déchets encombrants
est organisée sur rendez-vous
devant votre domicile.

(canapés, armoires, vélos, gros électroménager, literie, portes et fenêtres...)

Vous êtes autorisés à 2 encombrants
maximum par dépôt.

Contactez le 04 32 62 85 11
pour prendre rendez-vous

Un opérateur confirmera le jour et l'heure d'enlèvement. Les encombrants devront être sortis sur la voie publique.

Service réservé aux particuliers n'ayant pas la possibilité de transporter leurs déchets encombrants dans les déchèteries.

ENCOMBRANTS INTERDITS :

Carcasses de véhicules, pneus, jantes, munitions, déchets végétaux, terre, amiante et dérivés, déchets ménagers dangereux, ordures ménagères, cuves à fioul, chaudières, déchets de professionnels, animaux, tous types de carburants, bouteilles de gaz...



N'oubliez pas !

Pour une
collecte
efficace

Pensez à sortir vos
bacs ou sacs **la veille au
soir** et à les rentrer dès
la collecte effectuée.

N'oubliez pas de
présenter vos bacs à la
collecte
**poignées tournées vers
la chaussée.**

Si par temps de mistral,
vous trouvez votre bac
à terre, c'est que les
agents de collectes
les ont couchés
volontairement par
souci de sécurité.

Si vos bacs sont trop
petits, trop grands, volés
ou cassés, vous pouvez
faire une demande via
nos **formulaire sur notre
site internet** ils seront
adaptés à vos besoins,
remplacés ou réparés
sans surcoût (compris
dans la TEOM)...

Pensez à laver vos
bacs régulièrement.